



---

---

## COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

---

---

28 mai 2019

Fillière Tennis de Table  
204, route de la Nérulaz  
74570 Groisy

**Président** : M. Maurice CLERC **Trésorier** : M.  
Sébastien ROY **Secrétaire** : M. Benoit DE  
VENTURA

Nombre de membres présents : 6 personnes  
Nombre de membres représentés : 2 personnes



### ORDRE DU JOUR

- Compte de résultats saison 2018-2019
- Budget saison 2019-2020
- Bilan sportif 2018-2019 et compétition 2019-2020
- Renouvellement des dirigeants
- Questions diverses



Le 28 mai 2019, les membres de l'association Fillière Tennis de Table se sont réunis au gymnase du Parmelan à Groisy en Assemblée générale ordinaire sur convocation du président.

L'Assemblée est présidée par M. Maurice Clerc, président de l'association.  
Il est assisté d'un secrétaire de séance, M. Benoit De Ventura, secrétaire de l'association.



Le président ouvre la séance à 19h et remercie les membres présents d'avoir bien voulu assister à cette Assemblée. Il constate que le quorum est atteint et que l'Assemblée peut donc délibérer valablement.

### COMPTE DE RÉSULTATS SAISON 2018-2019

Le compte de résultat est approuvé à l'unanimité des présents et représentés. *Voir la pièce jointe n° 1.*

### BUDGET SAISON 2019-2020

Le budget est approuvé à l'unanimité des présents et représentés. *Voir la pièce jointe n° 2.*

### BILAN SPORTIF 2018-2019 ET COMPÉTITION 2019-2020

Au vu des absences de joueurs et des mauvais résultats sur la saison 2018-2019, l'Assemblée valide l'engagement d'une seule équipe en D3 avec rotation des compétiteurs. *Voir la pièce jointe n° 3.*

### RENOUVELLEMENT DES DIRIGEANTS

*Aucun membre n'est sortant, donc maintien des dirigeants.*

28 mai 2019

### QUESTIONS DIVERSES

#### *Entraînement dirigé hebdomadaire*

L'entraînement dirigé des mardis soir, encadré par des bénévoles, est prolongé jusqu'à fin juin. L'entraîneur Brevet d'État qui anime nos stages en vacances scolaires, propose de venir le mercredi en fin d'après-midi pour des séances de 1h 1/2, à 60 € la séance. Si la salle peut être disponible (voir avec la mairie) et s'il y a suffisamment de personnes intéressées, un tarif d'adhésion spécifique sera proposé, permettant la participation à ces séances.

#### *Entraînement pendant les vacances d'été*

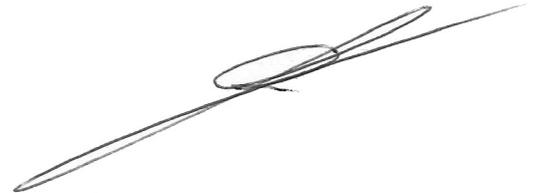
Une demande auprès de la mairie sera faite pour avoir la possibilité de venir un soir par semaine en juillet et août.

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00.*

Le Président



Le Secrétaire



Pièce jointe n° 1 – Compte de résultats

**Filière Tennis deTable**

Exercice comptable en cours du 01/06/2018 au 31/05/2019, généré le 02/06/2019

Charges		Produits	
<b>ACHATS</b>	<b>1 344,85</b>	<b>VENTES DE PRODUITS FINIS, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES</b>	<b>1 221,40</b>
Achats stockés - Autres approvisionnements	736,92	Prestations de services	955,00
Achat d'études et prestations de services	60,35	Ventes de marchandises	266,40
Fournitures administratives	24,10	<b>SUBVENTIONS D'EXPLOITATION</b>	<b>1 500,00</b>
Autres matières et fournitures	401,08	Subventions reçues	1 500,00
Achats de marchandises	122,40	<b>AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE</b>	<b>2 104,29</b>
<b>SERVICES EXTÉRIEURS</b>	<b>465,00</b>	Collectes	666,29
Locations	420,00	Cotisations	1 438,00
Primes d'assurance	45,00	<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>0,01</b>
<b>AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS</b>	<b>2 247,02</b>	Produits financiers	0,01
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	1 125,00	<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>67,45</b>
Publicité, publications, relations publiques	48,00	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	10,12
Déplacements, missions et réceptions	7,00	Produits exceptionnels divers	57,33
Frais postaux et de télécommunications	5,20		
Services bancaires et assimilés	76,82		
Divers	985,00		
<b>AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</b>	<b>19,80</b>		
Charges diverses de gestion courante	19,80		
<b>Total charges</b>	<b>4 076,67</b>	<b>Total produits</b>	<b>4 893,15</b>
<b>Résultat (excédent)</b>	<b>816,48</b>		

Toutes les opérations sont libellées en €.

Pièce jointe n° 2 - Budget

Report	Produits 800,00 €	Charges
Adhésions	1 500 €	
Mécénat (1)	500 €	
Subvention (mairie)	250 €	
Formation	1 500 €	2 000 €
Comité départemental, Ligue régionale, Fédération nationale (2)		1 000 €
Mairie (3)		500 €
Site Internet		45 €
Frais bancaires (4)		180 €
Assurance		45 €
Matériel		330 €
Consommables (5)		350 €
Imprévus		100 €
<b>TOTAL</b>	<b>4 550 €</b>	<b>4 550 €</b>

(1) Société Fischer Kälte-Klima

(2) Réaffiliation, engagements d'équipes, reversements (par exemple 55 € pour un joueur adulte en compétition). Si pas de réaffiliation, charges = 0 €. Si réaffiliation sans équipe, charges = 200 €.

(3) Utilisation du gymnase du collège du Parmelan. Fonction du nombre d'heures, que la salle soit partagée avec l'escalade ou pas : 2 €/heure

(4) La Banque Postale, tarif associations, sans carte bancaire (frais de tenue de compte, frais de gestion par Internet).

(5) Balles + pot après chaque rencontre en compétition (7 fois par saison sportive), + celui de l'A.G.

Commentaires :

- La subvention FDVA (1500 € en 2018-2019) ne sera peut-être pas reconduite (dossier déposé).
- L'offre de formation essaiera d'inclure, outre les stages payants, des interventions en semaine (entraîneur B.E. = 25 €/h) et des stages extérieurs payés par le club.
- Pas de remplacements de tables possibles (700 € pièce) (nos matériels sont utilisés gratuitement par le collège du Parmelan, ce qui accélère leur dégradation).
- Néanmoins on peut espérer un peu plus d'adhésions.

### Pièce jointe n° 3 – Bilans formation et compétition

Le club compte aujourd'hui 24 membres, dont 16 jeunes. C'est bon signe : en 2017-2018 il n'y avait que 12 licenciés, dont 6 jeunes.

#### **Bilan formation**

Trois stages ouverts à tous (adhérents du club ou non) pendant les vacances scolaires : deux jours pour les 7-17 ans, une demi-journée (« Baby Ping ») pour les plus jeunes. Les stages des « grands » ont été bien remplis (12 à 14 participants). Par contre il n'y a eu que deux ou trois « petits ».

Mais tous se sont déclarés très satisfaits. Plusieurs ont déclaré souhaiter adhérer au club pour la saison 2019-2020.

En semaine, une heure d'entraînement dirigé le mardi de 19h à 20h, pour les adhérents. Les jeunes qui viennent forment nettement deux groupes :

- ceux qui ont à cœur de progresser et font consciencieusement les exercices proposés ;
- ceux qui veulent juste s'amuser.

À noter qu'il n'y a aucune fille dans le second groupe.

Il n'y a pas d'entraînement dirigé pour les joueurs de compétition, à la fois par manque de candidats et du fait de la difficulté de trouver un entraîneur disponible : ils sont tous « pris » par les grands clubs environnants, Annecy, Cruseilles, La Roche-sur-Foron, Vernier (Suisse).

Ceci se retrouve dans les résultats très moyens en compétition et l'évolution des classements des joueurs (voir le bilan sportif).

Le club était prêt à payer des stages extérieurs (joueur en compétition, animateur, arbitre), mais il n'y a pas eu de candidats.

#### **Bilan sportif (compétitions)**

La saison précédente (2017-2018) le club avait engagé deux équipes (4 joueurs chacune) en D2 (départementale 2) et en D3. Mais pour la saison 2018-2019, trois joueurs de niveau D2 avaient quitté le club, pour diverses raisons.

Nous avons quand même réengagé deux équipes pour la première demi-saison (septembre-décembre), mais c'était une erreur : nous n'avions plus suffisamment de joueurs des niveaux adéquats.

La D2 et la D3 se sont retrouvées dernières au classement de fin décembre.

En deuxième demi-saison (janvier-mai), nous avons donc engagé une seule équipe, en D3, avec rotation des joueurs sur les sept rencontres. Résultats : deux victoires, deux nuls, trois défaites. En classement final, la D3 est sixième sur huit, avec 13 points (devant Poisy, 9 points, et Sallanches, 6 points). À noter que le classement est très serré : du rang 2 (Ambilly) au rang 6 les points s'échelonnent de 17 à 13.

Un seul joueur s'est inscrit au Critérium fédéral (dit « Indivs »), en Junior D2. Il s'est maintenu à ce niveau.

En fin de saison les classements des joueurs se répartissent ainsi :

- Neuf sont restés à 500 points (le minimum possible)
- Un est passé de 541 à 573
- Un est resté à 550
- Un est passé de 769 à 792